

LE STAGE PROFESSIONNEL INDIVIDUEL

Un stage professionnel...

Le Baccalauréat Technologique STAV a la particularité de comporter un stage professionnel individuel de 5 semaines en entreprise.

Ce stage doit se dérouler dans un des domaines correspondant au domaine technologique choisi (**Aménagement et Valorisation de l'Espace ou Productions Agricoles**).

Le stage est l'occasion :

- de se confronter au monde professionnel
- de faire évoluer ses désirs en matière d'orientation post-bac
- de mettre en œuvre, in situ, une réflexion permettant de mieux comprendre un problème (technique, économique, social, environnemental) que se pose l'entreprise

L'expérience en stage professionnel a pour vocation de servir de support de réflexion en vue de l'**Épreuve Orale Terminale**, épreuve importante de l'examen puisque affectée du coefficient 14.

...Dans des structures variées...

Ce stage peut se dérouler :

- dans une entreprise de droit privé
- dans un service de Collectivité Territoriale
- dans un organisme (*exemples : ONF, Fédération de pêche, Réserve Naturelle, Agence de l'eau, Conservatoire Régional d'Espaces Naturels, etc.*)

Il est également possible d'effectuer son stage à l'étranger, dans l'**Union Européenne**. L'équipe du lycée est en contact avec des entreprises en Irlande, notamment, et est mobilisée pour aider à constituer le dossier de subvention ERASMUS (qui peut se cumuler avec une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine) permettant d'alléger les frais de voyage et d'hébergement.

...Mais dans des domaines précis

Pour la spécialité « **Aménagement** », le thème et la problématique portent sur un **espace** à aménager :

- paysager
- forestier
- hydraulique ou aquatique
- ou sur la gestion et la valorisation d'un espace naturel (et ses populations animales et végétales).

Pour la spécialité « **Productions Agricoles** », le thème et la problématique portent sur une ou plusieurs **productions** ou sur une entreprise agricole dans son ensemble.

Les productions peuvent être :

- animales
- de grandes cultures
- maraîchères
- horticoles
- viticoles.

Quelle que soit la spécialité, le thème central du stage peut également porter sur une problématique de **communication et/ou d'animation**.

Dans tous les cas il est important de trouver une entreprise **suffisamment importante** pour que l'élève y trouve matière à réflexion. Les trop petits élevages ou les paysagistes faisant essentiellement de l'entretien ne permettront pas de préparer l'épreuve terminale avec des chances de réussite.

L'Épreuve Orale Terminale est une belle épreuve qui, plus que des qualités purement scolaires, demandent un travail et un engagement dynamique autonome sur toute la durée de la formation.

D'un point de vue pratique :

Les 5 semaines de stage peuvent être réalisées dans une unique structure ou dans 2 structures différentes.

Les 5 semaines de stage comportent **obligatoirement 3 semaines prises sur la scolarité :**

- du 16 juin au 4 juillet 2025 (3 semaines)

Les 2 semaines restantes doivent être **prises sur les vacances scolaires :**

Automne : 21/10 au 1^o/11/2024 ou hiver : 24/02 au 07/03/2025 ou encore printemps entre le 21/04 et le 2/05/2025 ou même été entre le 07/07 et le 29/08/2025.

ATTENTION ! Le droit du travail **interdit** de prendre l'intégralité de ces deux semaines sur les « petites vacances » (il est **interdit** de ne pas avoir de vacances). Donc on prend 1 seule semaine de stage par période de petites vacances. Il faut négocier avec le maître de stage les périodes les plus judicieuses **en fonction de l'activité de l'entreprise**.

Le stage peut être de 5 semaines d'affilées pendant l'été.

Une visite médicale aura lieu sur le lycée, au cours du premier trimestre, afin de permettre légalement à l'élève de participer aux tâches de l'entreprise (hormis les travaux dangereux).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les quatre enseignantes coordonnatrices :

- Aurore De Mesmay aurore.de-mesmay@educagri.fr
- Cécile TEXIER cecile.texier@educagri.fr
- Julie DOYHENARD julie.doyhenard@educagri.fr
- Isabelle SARTRE isabelle.sartre@educagri.fr